

Commission Documentaire du 14 janvier 2026

Compte-rendu

Rappel : toutes les conversations des commissions du SPI
sont réservées aux adhérent·es et restent confidentielles

Ordre du Jour

- 1 - France Télévisions
- 2 - Chaînes thématiques TF1
- 3 - Budget CNC
- 4 - Régions : baisse des fonds de soutien et partage d'informations
- 5- Festivals et marchés :
 - FIPADOC
 - Actions du SPI
 - Avenir du Sunny Side
- 6 - Divers
- 7 - Présentation par Jérôme Deschene sur sa solution RNPP (Gestion transparence)

France Télévisions

Le gouvernement a demandé à FTV une baisse de son budget pour un montant de 65M€ sur la création. Cependant, cette somme sera plus importante et devrait atteindre 140M€ puisqu'il faut tenir compte des charges sociales et de la demande de réduction du déficit du groupe public.

Pour y aboutir, le Conseil d'administration de FTV a proposé fin décembre 2025, une ponction sur le budget de la création, tous genres confondus. Le documentaire devrait être impacté à la hauteur de 5,5M€. FTV souhaiterait ne pas impacter l'Animation.

Les réductions pourraient s'échelonner ainsi :

5% en 2025

5% en 2026

En revanche une incertitude pèse lourdement sur l'année 2027.

Le réseau régional prévoyait de maintenir le volume de productions, mais une baisse de deux documentaires par région serait à l'étude. Le SPI a demandé à ne pas opérer une baisse mathématique par région, mais de tenir compte des spécificités qui existent dans chaque région.

Pour l'Outre-mer, la logique voudrait que les réductions soient également appliquées.

Le SPI rencontrera, en rendez-vous intersyndical, Stéphane Sitbon-Gomez et Christian Vion le 15 janvier. Les syndicats vont proposer une baisse moins importante, avec des négociations au cas par cas.

Tous les syndicats de l'Audiovisuel et de l'Animation rencontreront à nouveau Stéphane Sitbon-Gomez le 23 janvier, pour aborder la nouvelle organisation de France Télévisions.

Les informations seront plus précises à la prochaine commission.

Au Fipadoc, FTV devrait aborder uniquement les sujets artistiques et de contenus.

Chaînes thématiques TF1

Les chaînes Breizh TV, Ushuaïa TV et Histoire TV se portent bien en matière d'audience et de part de marché, des records ont d'ailleurs été atteints.

Ces chaînes ne sont pas conventionnées directement par l'Arcom car c'est le groupe TF1 qui possède le conventionnement.

Leur financement passe entre autres par la distribution opérée par Canal+. Or l'accord TF1-Canal+ prendra fin le 1^{er} mars 2026. Il existe un bras de fer assez important entre les deux groupes car Canal+ souhaite mettre fin au financement. Canal+ est déficitaire en France, mais gagne de l'argent à l'international ; les coupes budgétaires se font sur les coûts de distribution.

TF1 est assez sceptique quant à la survie des chaînes mises en cause. Aucune commande n'a été validée depuis un semestre. Pour 2026, Christophe Sommet assure pouvoir diffuser un inédit par mois et utiliser les stocks de programmes en multidiffusion. L'incertitude pèse sur l'année 2027.

Si l'accord avec Canal+ est reconduit, les commandes pourraient reprendre au 2^{ème} semestre 2026.

Le SPI, actuellement en cours de négociations avec le Groupe Canal+, insiste pour une reconduction de l'accord de distribution de ces chaînes, compte tenu de leur importance pour les producteurs de documentaires, notamment Histoire TV.

Budget CNC

Des amendements qui visent à limiter les taxes reversées au CNC ont été déposés par les sénateurs. Le montant au-delà de cette limite reviendrait dans le budget de l'État.

Le CNC et la filière sont donc en attente des votes des parlementaires.

Si cela se produisait, ce serait la deuxième année consécutive que l'état récupère une partie des recettes du CNC.

Tant que le budget de l'État n'est pas voté, le CNC est sans budget et ne peut attribuer officiellement les AP. L'autorisation est donnée verbalement, mais jamais par écrit. Dès que le budget sera voté, les paiements seront effectués.

Seules les AD sont versées, puisque la somme a été budgétée sur 2025.

Pour la première fois depuis un certain temps, toute l'équipe de chargé-es de missions Documentaire est au complet. Le système est plus efficace.

Un tour de table est organisé pour mettre à jour les problématiques des adhérents, leur donner des conseils et/ou agir en conséquence si nécessaire.

- Les adhérents se plaignent de l'augmentation du nombre de pièces à fournir dans les dossiers
 - Certains techniciens demandent à travailler sous le statut d'auto-entrepreneur, ce qui pose problème puisque les aides sont conditionnées au salariat
 - Un adhérent a dû attendre quatre mois pour obtenir l'aide au développement
 - Le CNC a demandé à certains producteurs de fournir des attestations reçues de règlement signées de la part de leurs auteurs ou salarié. Serait-ce une nouvelle pratique ?
- Juliette Moreau, directrice du soutien au documentaire est à l'écoute, il ne faut pas hésiter à la contacter en cas de problème : Juliette.Moreau@cnc.fr
 - Au SPI, Sébastien Meunier continue de recenser les problèmes des adhérents avec le CNC afin de les faire remonter : smeunier@lespi.org

Régions

Les producteurs continuent de devoir faire face à la baisse des fonds régionaux.

La région Pays de la Loire a voté le 19 décembre, une baisse de son fonds de soutien de 30%. Pour l'heure, personne ne sait pas si cette baisse s'applique par genre, sur le volume ou sur le budget des productions. Ce vote a été effectué sans concertation.

La région Bretagne, en revanche, souhaite maintenir son niveau d'engagement.

En cette période de renégociation État/régions, le SPI estime que le CNC a un rôle à jouer et souhaite que l'institution maintienne son soutien.

A savoir : le CNC souhaite axer sa politique sur la consolidation des filières régionales.

A l'initiative du SPI, une rencontre a été organisée entre les associations de producteurs en régions et Gaétan Bruel, Président du CNC, ainsi que les Directions des Territoires, du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Le Documentaire semble véritablement déranger les élus des régions ; les producteurs souhaitent que le CNC intervienne pour obliger les régions à soutenir l'ensemble des genres et plus particulièrement le Documentaire.

- La région PACA envisage une baisse de ses aides de 15%, mais reste en l'attente du budget de l'État pour en décider.
- En Auvergne-Rhône-Alpes, il n'y a pas de signal négatif, mais le climat politique n'est pas favorable. Les producteurs ont le sentiment d'être renvoyés d'un service à un autre. On note une baisse des dépôts de projets.
- La région Grand Est a annoncé 15% de baisse en 2025 ; cependant, compte tenu des ponctions effectuées sur les salles de cinéma, la baisse serait de 20%. Le vote du budget est en attente, mais il ne devrait, à priori, pas connaître de nouvelle baisse.
- En Occitanie, le budget n'est pas non plus voté. Les résultats de la commission sont annoncés à l'oral, mais pas encore à l'écrit.
Une nouvelle structure est en train de se constituer : « Occitanie Culture » qui regroupe tous les secteurs culturels. Marie Régis (Anoki) y représentera l'audiovisuel.
- En Guadeloupe, aucune réunion du fonds de soutien ne s'est tenue pendant l'année 2025. Un appel à projets a été lancé 2026

Une table ronde « Les Régions : des tremplins de la création menacés ? » se tiendra le 29 janvier au Fipadoc. Y interviendront deux membres du SPI : Victor Ede (Cinéphage Productions) et Morgane Carriou (Les Nouveaux Jours Production)

Festivals et marchés

FIPADOC – Action du SPI

Le Fipadoc Forum se déroulera du lundi 26 au jeudi 29 janvier à Biarritz.

A l'initiative du SPI, une prise de parole avec les autres syndicats de l'audiovisuel, ainsi que des auteur·es et réalisateur·ices est prévue le mardi 27 janvier à 10h15 en Rotonde, pour faire entendre notre voix et interpeler sur l'ensemble des baisses (diffuseurs et régions) car le secteur risque un véritable plan social.

L'intersyndicale envisage l'écriture d'une Tribune autour de cette prise de parole

Sunny Side of the Doc

Suite à l'annonce de l'annulation Sunny Side of the Doc 2026, les syndicats du secteur se sont mobilisés pour organiser un rendez-vous avec Roman Jeanneau, à la tête de Doc Services (gestionnaire du Sunny Side), afin de « sauver le Sunny Side ». France TV, par la voix d'Antonio Griogolini, Directeur des documentaires, a soutenu l'initiative en affirmant qu'on ne peut se contenter d'un seul rendez-vous Documentaire dans l'année.

- Un évènement resserré sur 3 jours devrait se tenir en juin.

- Un projet de création d'une association pour piloter l'édition 2027 est en cours.

Divers

ARTE GEIE

Ingrid Libercier, Gérante et directrice des programmes, a annoncé qu'elle s'engagerait sur 5 coproductions françaises et 10 coproductions européennes en 2026.

Pour mémo, retrouvez le mail compte rendu de réunion envoyé le 19 décembre dernier aux adhérent·es :

<https://mailchi.mp/9a3d9267a946/spi-point-sur-la-situation-darte-geie?e=8edc46cb5a>

Des adhérents signalent qu'Arte GEIE rechercherait de plus en plus souvent des auteurs « en direct » pour produire des films sans coproduction.

- Le SPI va demander des précisions à Ingrid Lebercier

WEO

Cette chaîne locale des Hauts de France est en procédure de sauvegarde depuis le mois de septembre. Le repreneur potentiel a décidé d'abandonner son projet de reprise.

Accueil Jérôme Dechesne – Horizon Documentaire

Jérôme Dechesne est invité par la Commission documentaire afin de présenter « Horizon Documentaire » qu'il a créé pour permettre aux producteurs d'externaliser leurs obligations autour des accords « transparence » : <https://www.horizondocumentaire.fr/>

Retrouvez la présentation développée par Jérôme Dechesne devant la commission : <https://lespi.org/wp-content/uploads/2026/02/Presentation-Horizon-Documentaire.pdf>